

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LA ROCHE SUR YON - 8501 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 08/01/2026 - 641 - 2010 B 01614 - 440 599 504 - SYLPHE



EXPERTISE | AUDIT | CONSEIL

S.A.R.L. SYLPHE

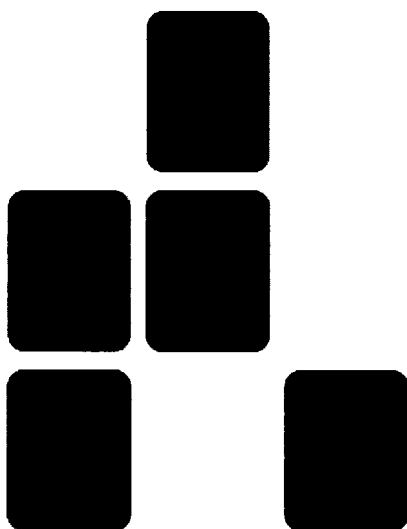
24 Bis rue boulevard de l'Océan

85680 LA GUERINIERE

Etats financiers au 31/05/2025

*CERTIFIÉ
CONFORMÉ*

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes.



www.cabinet-oreco.fr

ORECO NANTES • ORECO MONTAIGU • ORECO CHOLET • ORECO PRESQU'ILE • ORECO SUD LOIRE

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

S.A.R.L. SYLPHE

Du 01/06/2024 au 31/05/2025

ACTIF

	Valeurs au 31/05/25		% de	Valeurs au	% de
	Val. Brutes	Amort. & dépr	l'actif	31/05/24	l'actif
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles			5		4
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires	1 460	1 460			
Fonds commercial (1)	21 420			21 420	
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles			4		14
Terrains					
Constructions					
Installations tech., matériel & outillages					
Autres immobilisations corporelles	26 341	10 061		81 356	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)			45		35
Participations	125 300	130 691		-5 391	
Créances rattachées à des participations	211 808			204 580	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	800			300	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	387 129	142 212	53	302 266	53
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Matières premières et autres appro					
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances			3		2
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	827			12 007	
Autres créances (3)	11 352			1 702	
Fournisseurs débiteurs				56	
Capital souscrit - appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement			44		44
Actions propres					
Autres titres	200 964			253 009	
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	3 538		1	2 826	
Charges constatées d'avance (3)					
TOTAL ACTIF CIRCULANT	216 682		47	269 601	47
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecarts de conversion actif					
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	603 811	142 212	100	571 866	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

S.A.R.L. SYLPHE

Du 01/06/2024 au 31/05/2025

PASSIF

	Valeurs au 31/05/25	% du passif	Valeurs au 31/05/24	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 150 000)	150 000	33	150 000	26
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		43		3
Réserve légale	15 000		15 000	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	184 612		642	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-6 592	-1	183 971	32
SITUATION NETTE	343 020	74	349 612	61
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	343 020	74	349 612	61
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	75 968	16	104 147	18
Emprunts et dettes financières diverses (3)	82			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	3 192	1	7 250	1
Dettes fiscales et sociales	17 737	4	110 856	19
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	21 600	5		
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	118 579	26	222 254	39
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	461 599	100	571 866	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

47 534

71 046

75 805

146 449

641

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

S.A.R.L. SYLPHE

Du 01/06/2024 au 31/05/2025

	Du 01/06/24 Au 31/05/25	Du 01/06/23 Au 31/05/24	Variation en valeur en %	
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens et services)	110 715	164 017	-53 302	-32
Montant net du chiffre d'affaires	110 715	164 017	-53 302	-32
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits	641	1	640	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	111 356	164 018	-52 661	-32
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	4 533	4 533		
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	36 623	31 775	4 848	15
Impôts, taxes et versements assimilés	-532	5 871	-6 403	-109
Salaires et traitements	71 243	159 442	-88 200	-55
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	12 487	19 998	-7 511	-38
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges	1	21	-20	-95
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	124 355	221 641	-97 286	-44
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-12 999	-57 623	44 624	-77
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée	16 245	340 153	-323 908	-95
Perte ou bénéfice transféré				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE (SUITE)

S.A.R.L. SYLPHE

Du 01/06/2024 au 31/05/2025

	Du 01/06/24 Au 31/05/25	Du 01/06/23 Au 31/05/24	Variation en valeur	en %
Produits financiers				
De participation (3)				
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	10 438	23 453	-13 015	-55
Reprises sur prov. , dépréciations, transferts de charges	5 000		5 000	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	15 438	23 453	-8 015	-34
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions		55 018	-55 018	-100
Intérêts et charges assimilées (4)	3 421	5 190	-1 769	-34
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	3 421	60 208	-56 787	-94
RÉSULTAT FINANCIER	12 017	-36 755	48 772	-133
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	15 263	245 775	-230 511	-94
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	83 654		83 654	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	83 654		83 654	
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	435	2 050	-1 615	-79
Sur opérations en capital	108 264		108 264	
Dotations amortissements, dépréciations, provisions	909		909	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	109 609	2 050	107 559	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-25 955	-2 050	-23 905	
Participation des salariés aux résultats				
Impôt sur les bénéfices	-4 099	59 754	-63 853	-107
TOTAL DES PRODUITS	226 693	527 624	-300 930	-57
TOTAL DES CHARGES	233 286	343 653	-110 367	-32
Bénéfice ou Perte	-6 592	183 971	-190 563	-104

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

S.A.R.L. SYLPHE

Du 01/06/2024 au 31/05/2025

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/05/2025 dont le total est de 461 599,09 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -6 592,41 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/06/2024 au 31/05/2025.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/05/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode rétrospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|----------------------------------|-----------|
| - Matériel de transport | 5 ans |
| - Matériel de bureau et informat | 2 à 5 ans |

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

S.A.R.L. SYLPHE

Du 01/06/2024 au 31/05/2025

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

S.A.R.L. SYLPHE

Du 01/06/2024 au 31/05/2025

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Fonds commercial		21 420		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	1 460		
	Terrains				
CORP.		Sur sol propre			
	Constructions	Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencés & aménagés divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	100 999		43 684
		Matériel de bureau & mobilier informatique	1 591		
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	102 590		43 684
FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		334 880		43 624
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		300		800
		TOTAL	335 180		44 424
		TOTAL GENERAL	460 650		88 108

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Fonds commercial				21 420	
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			1 460	
	Terrains					
CORP.		Sur sol propre				
	Constructions	Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		119 933	24 750	
		Mat. bureau, inform., mobilier			1 591	
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL		119 933	26 341	
FIN.	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			41 396	337 108	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières			300	800	
		TOTAL		41 696	337 908	
		TOTAL GENERAL		161 629	387 129	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

S.A.R.L. SYLPHE

Du 01/06/2024 au 31/05/2025

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 460			1 460
TOTAL	1 460			1 460
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Inst. générales agencem. amén.				
Autres immobs corporelles	19 643	13 396	24 569	8 470
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.	1 591			1 591
Emballages récupérables divers				
TOTAL	21 233	13 396	24 569	10 061
TOTAL GENERAL	22 693	13 396	24 569	11 521

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
A. Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

S.A.R.L. SYLPHE

Du 01/06/2024 au 31/05/2025

Primes de remboursement des obligations

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

S.A.R.L. SYLPHE

Du 01/06/2024 au 31/05/2025

TABEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL				
Provisions pour dépréciation					
	- incorporelles				
	Sur - corporelles				
	immobilisations - Titres mis en équivalence				
	- titres de participation	135 691		5 000	130 691
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	135 691		5 000	130 691
	TOTAL GÉNÉRAL	135 691		5 000	130 691
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	- d'exploitation				
	Dont dotations & reprises - financières			5 000	
	- exceptionnelles				
	Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée				

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

S.A.R.L. SYLPHE

Du 01/06/2024 au 31/05/2025

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
WILLOW - 1 PASSAGE DU PONT LEVIS - 85600 MONTAIGU-V	8 000	41 268	100,00	3 059
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
3CG - RUE DU BOIS BOUGON - 44620 LA MONTAGNE - 530	2 000	30 808	25,00	30 808
IMMO & CO - 7 BIS RUE DE LA LOIRE - 44640 ST JEAN DE B	1 000	-45 122	40,00	-6 330
ESPRIT JARDIN - 7 BIS RUE DE LA LOIRE - 44640 ST JEAN D	1 000		40,00	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

TABLEAU DES FILIALES ET PARTI

Informations financières (5)

Capital (b)
Reserves et report
a nouveau avant
affectation des resultats
(b) (10)
Quote-part du capital
detenu en %
Valeurs comptables
des titres detenus
(/) (8)
Prêts et avances consentis
par la société et non
encore remboursés
(/) (9)

Filiales et participations (1)

Brute Nette

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)

1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)

WILLOW - 1 PASSAGE DU PONT LEVIS - 85600 MONTAIGU-
VENDEE - 42901022600034

8 000 54 842 100,00 8 800 8 800

Observations Au 31/05/25

2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)

3CG - RUE DU BOIS BOUGON - 44620 LA MONTAGNE - 530877497

2 000 25,00 500 500

Observations Au 31/12/24

IMMO & CO - 7 BIS RUE DE LA LOIRE - 44640 ST JEAN DE
BOISEAU - 75280060700018

1 000 -38 791 40,00 400 400

Observations Au 31/05/25

ESPRIT JARDIN - 7 BIS RUE DE LA LOIRE - 44640 ST JEAN DE
BOISEAU - 41142526700035

1 000 40,00 115 600

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à s
consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales ét
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions cc
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

17/52

8

Mission de présentation des comptes annuels - Voir l'attestation du professionnel de l'expertise comptable

TABLEAU DES FILIALES ET PARTI

Informations financières (5)

Informations financières (5)						
Filiales et participations (1)	Observations	Capital (b)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (b) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (/) (8)	Prets et avances consentis par la societe et non encore remboursees (/) (9)
		En cours de liquidation			Brute	Nette

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT
LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au §A :
- a. Filiales françaises

b. Filiales étrangères
2. Participations non reprises au §A :
- a. Dans des sociétés françaises

b. Dans des sociétés étrangères

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à ses comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions correspondantes.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ACTIF CIRCULANT

S.A.R.L. SYLPHE

Du 01/06/2024 au 31/05/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	211 808		211 808
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	800		800
	Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	827	827	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	7 129	7 129	
	Etat & autres	4 223	4 223	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
renvois	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)			
	Charges constatées d'avance			
	TOTAUX	224 788	12 180	212 608
(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)				

COMPTES DE RÉGULARISATION -
ACTIF

S.A.R.L. SYLPHE

Du 01/06/2024 au 31/05/2025

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	6 071
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	640
TOTAL	6 711

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

S.A.R.L. SYLPHE

Du 01/06/2024 au 31/05/2025

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	75 968	28 434	47 534	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	3 192	3 192		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	15 691	15 691		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	1 575	1 575		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	471	471		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	82	82		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	21 600	21 600		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	118 579	71 046	47 534	

Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	27 497
	(2) Montant divers emprunts, dett/associés	

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

S.A.R.L. SYLPHE

Du 01/06/2024 au 31/05/2025

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	163
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 438
Dettes fiscales et sociales	16 162
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	21 600
TOTAL DES CHARGES À PAYER	39 363

SYLPHE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 150 000 euros
Siège social : 24 bis, boulevard de l'Océan
85680 LA GUERINIERE
440 599 504 RCS LA ROCHE SUR YON

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 NOVEMBRE 2025**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mai 2025

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 mai 2025 s'élevant à 6 592,41 euros en totalité au compte « report à nouveau ».

L'Assemblée Générale décide également de prélever la somme de 40 000 euros sur le compte « autres réserves » afin de distribuer la totalité de cette somme à titre de dividende aux associés, soit la valeur arrondie de 53,33 euros par parts sociales.

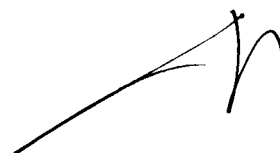
Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mai 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 40 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.



L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
Année N-1	0	0	0
Année N-2	52 500	0	0
Année N-3	25 000	0	0

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 novembre 2025

Cette résolution est adoptée à la majorité des parts sociales

Voix pour 749

Voix contre 0

Abstention 1

Certifié conforme
La Gérance,

